

Responsable : Mme Agathe VAN LANG

Secrétariat : masters1.droit@univ-nantes.fr

► SEMESTRE 7

	Par semestre		Modalités	Par semestre		type d'épreuve session unique (décembre - janvier)	durée des écrits	
	CM	TD		ECTS	Coef.			
Unité d'enseignements fondamentaux 1 (D7ENV01)			Obligatoire	18	18			
Grands principes du droit de l'environnement (D7CM-41)	30h		1CM + 1 TD	18	18	1	Écrit	3h00
TD Grands principes du droit de l'environnement (D7TD-41)		16h				1	Contrôle continu tout au long du semestre	
Droit des services publics (D7CM-19)	30h		2 CM + 1 TD au choix			1	Sans TD : écrit 1h, oral ou dossier	
TD Droit des services publics (D7TD-19)		16h				1	Avec TD : écrit	3h00
Droit public économique (D7CM-31)	30h					1	Contrôle continu tout au long du semestre	
TD Droit public économique (D7TD-31)		16h				1	Sans TD : écrit 1h, oral ou dossier	
						1	Avec TD : écrit	3h00
						1	Contrôle continu tout au long du semestre	
Unité d'enseignements complémentaires 1 (D7ENV02)			Obligatoire	12	12			
Droit international de l'environnement (D7CM-25)	30h		Obligatoire	12	12	1	Oral	
Histoire du droit de l'environnement et de l'urbanisme (D7CM-44)	30h		2 CM au choix			1	Oral	
Politiques locales (D7CM-63)	30h					1	Écrit 1h, oral ou dossier	
Protection internationale et européenne des droits fondamentaux (D7CM-66)	30h					1	Écrit 1h, oral ou dossier	
Mémoire (annuel) et méthodologie du mémoire (D7SE-54)			optionnel			0	Soutenance en fin d'année	
Unité linguistique 1 (D7UEL01)			Facultatif	0	2			
Langue étrangère : Allemand (D7TD-90), Anglais (D7TD-91) ou Espagnol (D7TD-92) (*)		20h	1 langue au choix		1		Contrôle continu tout au long du semestre	

(*) L'inscription se fait par l'étudiant sur un semestre de son choix ou sur les deux semestres (option très recommandée). Une fois cette inscription enregistrée, elle n'est plus modifiable pour des raisons de cohérence pédagogique et de gestion des effectifs. Il est rappelé aux étudiants qu'il leur sera demandé un certain engagement en cours et pour la préparation de ceux-ci afin de mieux progresser et renforcer leurs compétences en langues.

► SEMESTRE 8

	Par semestre		Modalités	Par semestre		type d'épreuve session unique (avril - mai)	durée des écrits
	CM	TD		ECTS	Coef.		
Unité d'enseignements fondamentaux 2 (D8ENV01)			Obligatoire	18	18		
Droit de la protection des ressources naturelles et de l'environnement industriel (D8CM-11)	30h		1 CM + 1 TD		1	Écrit	3h00
TD Droit de la protection des ressources naturelles et de l'environnement industriel (D8TD-11)		16h			1	Contrôle continu tout au long du semestre	
Droit de l'urbanisme (D8CM-15)	30h		2 CM + 1 TD au choix		1	Sans TD : écrit 1h, oral ou dossier	
TD Droit de l'urbanisme (D8TD-15)		16h			1	Avec TD : écrit	3h00
Droit européen de l'environnement (D8CM-26)	30h				1	Contrôle continu tout au long du semestre	
TD Droit européen de l'environnement (D8TD-26)		16h			1	Sans TD : écrit 1h, oral ou dossier	
				1	Avec TD : écrit	3h00	
				1	Contrôle continu tout au long du semestre		
Unité d'enseignements complémentaires 2 (D8ENV02)			Obligatoire	10	10		
Droit de la santé (D8CM-12)	30h		2 CM au choix		1	Écrit 1h, oral ou dossier	
Droit de la ville (D8CM-13)	30h				1	Écrit 1h, oral ou dossier	
Libertés et droits fondamentaux approfondis (D8CM-42)	30h				1	Écrit 1h, oral ou dossier	
Unité d'enseignements de découverte (D8ENV03)			Obligatoire	2	2		
Droit des transports (D8CM-23)	30h		1 CM au choix OU mémoire si choisi au 1er semestre		1	Écrit 1h, oral ou dossier	
Droit rural et de l'agroalimentaire (D8CM-32)	30h				1	Oral	
Théorie générale du droit (D8CM-66)	30h				1	Écrit 1h, oral ou dossier	
Mémoire (annuel) (D8SE-45)					2	Soutenance	
Unité linguistique 2 (D8UEL01)			Facultatif	0	2		
Langue étrangère : Allemand (D8TD-90), Anglais (D8TD-91) ou Espagnol (D8TD-92) (*)		20h	1 langue au choix		1	Contrôle continu tout au long du semestre	
Unité Valorisation Engagement Étudiant (D8MAVEE)			Facultatif	0	1	Bonification	
Reconnaissance de l'engagement étudiant (D8MAREE)					1	Rapport d'activités (maximum 5000 caractères)	

(*) L'inscription se fait par l'étudiant sur un semestre de son choix ou sur les deux semestres (option très recommandée). Une fois cette inscription enregistrée, elle n'est plus modifiable pour des raisons de cohérence pédagogique et de gestion des effectifs. Il est rappelé aux étudiants qu'il leur sera demandé un certain engagement en cours et pour la préparation de ceux-ci afin de mieux progresser et renforcer leurs compétences en langues.

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage volontaire hors cursus.

La disposition générale concernant les dispenses d'assiduité est à consulter dans l'article 12 du RCC des masters.